

DEC121144INSHS

Décision portant fermeture de l'unité de mixte de service (UMS) n° 3122 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service ;

Vu la décision n° 122739DSI du 5 janvier 2012 portant création et renouvellement des unités mixtes de service ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du directeur de l'Institut des Sciences humaines et sociales ;

DECIDE :

Article 1 – Fermeture

L'unité mixte de service (UMS) n° 3122 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne » est fermée à compter du 30 avril 2012.

Article 2 – Direction

A compter de cette date, il est mis fin aux fonctions de M. Christian Le BART, Professeur des universités à l'IEP de Rennes, en qualité de directeur de l'UMS susvisée.

Article 3 – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 16 avril 2012

Alain Fuchs